



La fusion est à peine terminée avec les mobilités géographique et/ou fonctionnelle pour les collègues des fonctions supports et les changements de process pour les collègues du réseau, que la direction continue les transformations à marche forcée.

A chaque CHSCT, de nouvelles réorganisations de directions supports (BDD, Audit, Qualité, Communication, juridique, comptabilité,...) sont présentées avec systématiquement des réductions d'effectifs.

Pour le réseau, le plan d'action BDD 2020 apporte des changements importants pour les collègues avec la suppression d'agence (regroupement d'agence pour parler politiquement correct), des ajustements dans les portefeuilles, la mise en place de l'accueil partagé,...

Avec moins d'effectifs et plus de tâches à accomplir, comment travailler sereinement?

Aujourd'hui le malaise est partout dans le réseau et dans les fonctions supports. Il ne se passe pas une semaine sans qu'un collègue ne quitte l'entreprise dans laquelle il ne se reconnaît plus. (60 départs sur les 8 premiers mois de l'année).

Nous espérons que le prochain président du directoire Laurent ROUBIN, qui arrive en novembre recevra rapidement les organisations syndicales pour que nous puissions lui remonter nos constats et revendications pour améliorer les conditions de travail des collègues.

## Yammer

Lors de la présentation du réseau social d'entreprise Yammer au CHSCT de mars 2018, la direction avait confirmé que l'ouverture d'un compte par les salariés sur le réseau social n'était pas obligatoire.

Pour la direction, Yammer doit permettre l'échange de bonnes pratiques, la communication entre métiers, la convivialité entre collègues,....A-t-on vraiment besoin d'un outil pour ça ?

Aujourd'hui les managers font le forcing pour que tous les salariés ouvrent un compte sur Yammer.

Il est vrai que le nombre d'inscrits est à la ramasse, à tel point que certaines régions commerciales font des challenges sur l'inscription et l'utilisation de Yammer.

Nous avons interpellé la direction lors du dernier CHSCT. **Celle-ci a rappelé le principe non obligatoire de l'inscription sur Yammer.**



## Bientôt des prises de RDV en ligne

### Les clients avec un DEI pourront positionner eux mêmes des RDV avec leur chargé

Désormais en plus du RDV médical ou du contrôle technique, il sera possible pour le client de positionner un RDV avec son chargé sur internet via son DEI.

Certes, cela allègera la charge de travail de l'accueil ou du chargé pour les demandes de RDV et permettra de remplir les agendas, mais entre le positionnement de RDV par la BDM et les clients, le commercial n'aura plus la main sur son agenda.

Après contact auprès de nos collègues de la CE Normandie qui utilisent déjà cet applicatif, on s'aperçoit qu'une fois sur deux, le commercial est obligé d'appeler le client pour requalifier le RDV donc pas de gain de temps.

Une phase pilote de 4 mois est prévue à partir de septembre sur une trentaine d'agences.

Nous échangerons avec les collègues concernés lors de nos visites agences pour connaître leur ressenti sur cette nouvelle fonctionnalité offerte aux clients.



## Combien restera-t-il d'agence en 2020 ?

### La direction nous a présenté un premier planning prévisionnel de regroupement d'agences

Pour rappel, le projet BDD 2020 prévoit le regroupement de 15 à 20 agences à l'horizon 2020.

La direction nous a communiqué les 7 regroupements connus à ce jour dont le premier est prévu en septembre.

Pour l'instant les regroupements concernent essentiellement des agences très proches les unes des autres.

Nous serons vigilants sur les conditions de transfert des collègues dans leur nouvelle agence. L'accroissement du personnel de l'agence ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie au travail.

Agence regroupée	Agence d'accueil	Date prévisionnelle de regroupement
Le Plessis Belleville	Nanteuil Le Haudouin	11/09/18
Ferrière La Grande	Louvroil	16/10/18
Lens Basly	Lens République	13/11/18
Rouvroy	Billy Montigny	20/11/18
Liévin Courtin	Liévin Defernez	27/11/18
Calais Nord	Calais Paul Bert	1 <sup>er</sup> trimestre 2019
Compiègne La Victoire	Compiègne Royallieu	2020

## Mort du crédit foncier

A peine arrivé à la tête du groupe en remplacement de François Pérol, Laurent Mignon, nouveau Président du Directoire de BPCE prend ses 1ères décisions et décide de dissoudre le Crédit Foncier après 166 ans d'existence.

La direction s'appuie sur la baisse des résultats du Crédit Foncier liée à la vague de renégociation ces dernières années.

Le groupe s'est engagé à proposer un poste à l'ensemble des 2.400 salariés touchés par la fermeture du Crédit Foncier.

L'objectif est de pérenniser leur activité au sein du groupe et de conserver leur réseau de partenariat avec les professionnels de l'immobilier comme les courtiers, les constructeurs de Maisons Individuelles, agences immobilières, conseillers patrimoniaux...

Les activités du Crédit Foncier seront donc intégrées aux banques régionales du groupe (Banques Populaires et Caisses d'Épargne), à l'organe central et à ses autres filiales.

Sur notre territoire cela représente tout de même 17 agences.

Entre 30 à 50 personnes devraient être intégrées à l'effectif de la CEHDF. Sans compter les collègues du CFF travaillant sur Paris et qui habitent en Hauts de France. Ceux-ci demanderont peut-être à revenir en région.

**Comment l'activité du Crédit foncier sera intégrée dans la CEHDF? Où seront affectées ces personnes? quel impact sur l'objectif de baisse des effectifs à l'horizon 2020 ?**

**Aucune information pour le moment de la Direction qui attend les directives nationales.**

## DIAPASON le retour ...

La Direction a décidé de réaliser une nouvelle enquête DIAPASON auprès des salariés de la CEHDF afin de connaître leur avis sur l'entreprise, leur situation professionnelle, leur perception des changements en cours, leur état d'esprit et leurs attentes.

La direction a rappelé le respect de l'anonymat des réponses qui sont traitées par la société IPSOS.

Nous avons demandé à voir les questions qui sont à la main de la CEHDF afin de vérifier que la Direction n'oriente pas les réponses.

L'enquête devrait avoir lieu au mois de novembre avec la réception d'un mail par chaque salarié. Il faut que chacun réponde à ce questionnaire afin de remonter à la Direction le malaise ressenti par les salariés dans la nouvelle caisse HDF.

## Accident de travail et de trajet



**Nous vous rappelons que tout accident du travail (chute, malaise, ...) et de trajet doit être déclaré à la DRH par le salarié ou un de ses collègues dans les 24H.**

**Déclarer tout, même ce qui semble bénin au premier abord.**

*En effet, se tordre la cheville dans un escalier peut se révéler une vraie foulure quelques heures ou jours plus tard et nécessiter un arrêt de travail.*

## Monétisation du CET: Profitez de l'année blanche fiscale

Pour celles et ceux qui disposent d'un compte épargne temps, nous vous rappelons qu'il est possible de se faire payer 5 jours par an maximum à partir des jours de son CET

Pour cette année de transition avec la mise en place du prélèvement à la source l'année prochaine, **il est possible de monétiser les jours issus du CET sans que le fisc considère cette somme comme un revenu exceptionnel.**

Cette somme sera donc en franchise d'impôt pour les collègues qui ont demandé une monétisation alors que de tels revenus sont d'ordinaire imposables.

Lors des Négociation Annuelles Obligatoires en novembre, nous demanderons à la direction d'augmenter pour cette année le nombre à 10 jours (maximum autorisé par le fisc) et de pouvoir monétiser en fin d'année.

## @ Agence collaborateur

La Direction nous a indiqué en CHSCT du 18 octobre que les collègues du territoire Nord passeront sur l'e-agence collaborateur en janvier 2019.

Aujourd'hui 6 collègues sont à l'e-agence collaborateurs pour 1.000 relations. Demain ils seront 8 pour plus de 3.000 relations.

Comment avec 2 personnes en plus gérer 2.000 relations supplémentaires et répondre au mieux aux sollicitations des collègues ?

Nous avons là aussi alerté à maintes reprises la direction sur le manque d'effectif pour permettre d'offrir aux collègues un service de qualité.

Nous serons présents en début d'année auprès des collègues de l'@Agence collaborateur pour remonter rapidement les problèmes.

### *Entretien annuel*

*La Direction nous a informé que la campagne d'entretien annuel aura lieu entre le 3 décembre 2018 et le 9 février 2019*

*Un entretien en 3 temps :*

- Evaluation des compétences*
- Evaluation de la performance*
- Projet professionnel*

## Pourquoi adhérer à un syndicat ?

Le taux de syndicalisation en France est faible, en moyenne à 8 % **mais il dépasse les 30 % dans la Branche Caisse D'Épargne.**

Pourquoi cet engouement ?

Parce que contrairement aux propos tenus par notre direction, tout n'est pas parfait.

Adhérer à un syndicat, c'est:

- rechercher un soutien et une protection dans vos relations avec la Direction.
- donner un mandat aux représentants syndicaux pour porter vos contestations et vos revendications

*Vos élus F.O. restent à votre disposition, contactez les pour échanger avec eux sur les sujets qui vous concernent (Conditions de travail, droits des salariés, retraite, locaux,...), et les alerter sur des problèmes constatés dans votre agence, unité ou direction.*

Contact: **FO CE Hauts de France**  
**Arnaud DUMONT (Délégué syndical central)**  
21/23 rue des cordeliers  
Tél.: 09 84 98 13 10 ou 06 80 20 66 64  
Mail : [snpfo80@gmail.com](mailto:snpfo80@gmail.com)

### Vos élus :

Arnaud DUMONT, Régine MANOT, Tanguy LOOSVELD , Sylvie SAUDEMONT, Alain BAUDRY, Hélène YAHIAOUI, Pierre BULTEZ, Nathalie DUFOSSE

